

**L'ensemble du personnel du Festival Montpellier Danse a décidé à la majorité, lors d'une assemblée générale extraordinaire, d'une grève ce jour, lundi 16 juin.**

Cette mobilisation générale de tous les professionnels du spectacle, permanents et intermittents, s'inscrit dans le cadre d'un appel à la grève nationale, en opposition à l'accord Unédic du 22 mars visant la réforme de l'assurance chômage.

Nous jugeons cet accord injuste et nous sommes déterminés à ce que les négociations reprennent dans le dialogue et le respect de tous (intermittents, intérimaires, vacataires, demandeurs d'emploi), avant que le manque de considération ne mène à la mise en danger des festivals de l'été, dont l'annulation serait un grand préjudice pour tous.

Dans l'espoir et la volonté d'accueillir les artistes ainsi que le public du Festival dans de bonnes conditions, nous continuons à œuvrer à la mise en place du Festival.

Nous restons toutefois très vigilants, et plaçons entre les mains du gouvernement l'avenir de l'édition 2014 du Festival Montpellier Danse.

Montpellier, le 16 juin 2014